

Protocole sanitaire de reprise des activités du Basket Club de Mions



Manager Covid du club : Jérôme Peyrin

Les référents : Les coaches

Protocole en accord avec les directives de la FFBB et de la mairie de Mions.

Le lieu de Pratique

Les pratiques de sports collectifs (dont le basketball) sont mises en oeuvre après autorisation préalable

- de la collectivité locale et/ou du propriétaire de l'équipement sportif pour l'utilisation de l'espace public
- du préfet pour les manifestations ou événements sur la voie publique ou les lieux ouverts au public.

Gestion des flux

Toute entrée des joueurs se fera par les portes de secours accès pompier en face du Dojo, les parents restant à l'extérieur du gymnase pour les entraînements (avec un masque). Le joueur de plus de 11 ans doit porter un masque à son arrivée. Toute personne entrant doit se désinfecter les mains.

Pour les matchs, les spectateurs devront passer par la même entrée, se désinfecter les mains, garder le masque et respecter les distances préconisées entre chaque famille.

Le club se donne le droit de refuser l'accès aux personnes présentant des symptômes liés au Covid.

La sortie se fera par l'entrée principale du gymnase après désinfection des mains. Lors des entraînements les parents devant attendre à l'extérieur en respectant les distances préconisées et port d'un masque.

Conditions de pratique pour les entraînements :

Les portes du gymnase restent ouvertes dans la mesure du possible (au moins en fin d'entraînement) afin d'aérer au maximum le gymnase

Les joueurs arrivent et repartent en tenue (pas d'accès au vestiaire).

Obligation d'avoir sa bouteille d'eau

Le coach fait le listing des personnes présentes pour une éventuelle identification ultérieure.

Distanciation: la règle des deux mètres entre pratiquants ne s'impose qu'en dehors de la pratique. Elle est assouplie (les 2 mètres ne s'imposent pas) lorsque la pratique, par sa nature même, ne le permet pas.

Dès que c'est possible (entre les exercices et les séquences de jeu), le coach s'assure du respect de la règle de distanciation.

Le port du masque est recommandé pour le coach.

L'accès aux toilettes et au point d'eau se font au niveau du bar.

A la fin de l'entraînement les joueurs de plus de 11 ans mettent leur masque pour sortir du gymnase.

A la fin de chaque entraînement, le coach est responsable de la désinfection du matériel utilisé (ballons, plots...) ainsi que des espaces collectifs de contact (poignées, interrupteurs, bancs...), ceci doit être tracé sur le registre mis à disposition.

Conditions de pratique pour les Matches :

Les portes du gymnase restent ouvertes dans la mesure du possible (au moins en fin d'entraînement) afin d'aérer au maximum le gymnase

Les joueurs arrivent si possible en tenue, dans le cas contraire l'accès au vestiaire se fait par groupe de 5 (avec masque pour les plus de 11 ans) sous la surveillance du coach.

Chaque joueur doit avoir sa propre bouteille d'eau.

Durant la rencontre l'entraîneur principal et les joueurs sur le banc sont dispensés du port du masque sous réserve du respect des règles de distanciation. Deux bancs sont à leur disposition afin de permettre cette distanciation. L'arbitre est dispensé de masque.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de la table de marque, ainsi que pour tout le public de plus de 11 ans présent dans la salle.

En dehors du jeu, aucun contact physique n'est possible.

Pas de collation, ni buvette.

A la fin du match, les joueurs peuvent aller se changer dans le vestiaire par groupe de 5, les plus grands peuvent prendre leur douche toujours par groupe de 5.

A la fin du match, le coach est responsable de la désinfection du matériel utilisé (ballons, plots...) ainsi que des espaces collectifs de contact (poignées, interrupteurs, bancs...), ceci doit être tracé sur le registre mis à disposition.

Chaque adhérent ou responsable légal, atteste avoir lu, et accepté ce protocole, il s'engage par ailleurs à ne pas poursuivre le club ou la mairie en cas de contamination par le Covid malgré les précautions prises.

Fait à Mions le 26 août 2020

Nous nous engageons en tant que club du BCM à respecter et faire respecter ce protocole.

Présidente du BCMions
Charline Calvi

Manager Covid
Jérôme Peyrin

Responsable Mairie
Jean-Michel Saponara

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Charline Calvi, and the signature on the right is for Jérôme Peyrin. Both signatures are fluid and cursive.